

SIRÉAS ASBL – SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHE, D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE
FAE ASBL – FORMATION ET AIDE AUX ENTREPRISES
SASB ASBL – SERVICE D'ACTION SOCIALE BRUXELLOIS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

www.sireas.be



Siréas
SASB
FAE

TABLE DES MATIÈRES

STRUCTURE	3
PROLOGUE	4

SASB

LE SERVICE SOCIAL.....	7
LE SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL	8
L'AIDE AUX JUSTICIABLES.....	9

Siréas

LE PROJET « PARCOURS 60 »	10
LES ACTIONS DE COHÉSION SOCIALE.....	11
LE SERVICE JURIDIQUE	11
L'ACTION SOCIO-CULTURELLE	12
L'ÉDUCATION PERMANENTE	13
ACTIONS DE L'AXE 1 DU DÉCRET.....	13
ACTIONS DE L'AXE 3.2 DU DÉCRET :	
LA PREVENTION IST/SIDA.....	16

Siréas/FAE

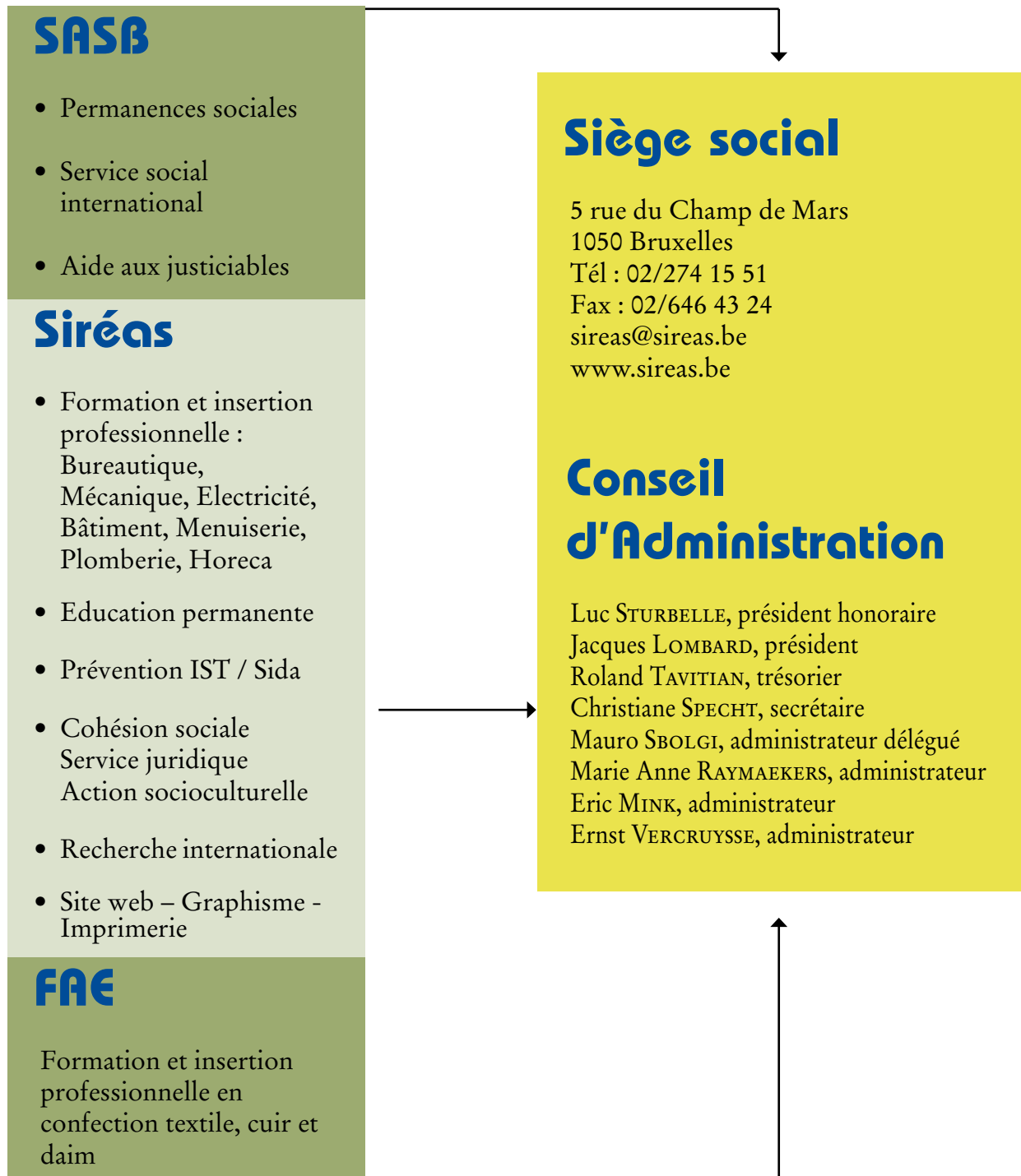
LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE	18
LE PROJET SYDONIE	
LE PROJET T-FOREVER.....	18
LA MÉCANIQUE	19
L'ÉLECTRICITÉ	19
LA MENUISERIE.....	20
LA PLOMBERIE SANITAIRE ET CHAUFFAGE	20
LE BÂTIMENT.....	20
LA BUREAUTIQUE	20
LA CONFECTION TEXTILE OU CUIR ET DAIM	21
L'HORECA.....	21
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE.....	22
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU PROJET T-FOREVER.....	22

CONCLUSION	23
------------------	----

GRAPHISME, WEB ET IMPRIMERIE

Siréas dispose d'un studio graphique et d'une imprimerie permettant d'assurer la création et la production de tous nos documents. Ces services sont à la disposition d'autres associations.

STRUCTURE



PROLOGUE

Cette année 2010 fut intense non seulement par les activités et la mise en chantier de projets nouveaux mais aussi par les problématiques qu'il a fallu affronter face aux conséquences de la crise économique, tout en gardant le cap des objectifs des « pères fondateurs ». Il est vrai que ces objectifs ont été forgés il y a bientôt 50 ans et que le monde a bien changé, notamment sur le plan des conditions de travail et de notre manière de voir le monde, mais aussi au niveau de l'économie mondiale et de l'incapacité des États européens à gérer la crise économique. Notre structure aussi a bien changé : fondée en 1962 par une seule personne, elle regroupe actuellement trois ASBL (Siréas-SASB-FAE) et nos activités se développent dans trois villes importantes (Bruxelles- – Namur – Liège). Par contre, les personnes qui font appel à notre service sont confrontées plus que jamais aux mêmes difficultés, aux mêmes inquiétudes, aux mêmes souffrances qu'il y a 50 ans et les objectifs exprimés dans nos statuts sont hélas encore d'actualité. Ils exigent de nous tous le même engagement, le même effort, car la faim, la violence, la dictature et la guerre obligent toujours plus de personnes à fuir leur pays d'origine.

INNOVATIONS

Comme les années précédentes, le souci constant à Siréas est d'innover au niveau méthodologique et organisationnel. Au cours de l'année 2010 nous avons entamé une réflexion approfondie sur notre pratique pédagogique en vue d'améliorer la motivation et l'autonomie des apprenants.

La mise au point d'un « projet pédagogique » innovant est d'autant plus nécessaire que nous devons introduire en 2012 la demande de soutien du Fonds Social Européen pour la programmation 2013-2018 et que celle-ci devra contenir une innovation. La mise en œuvre de ce projet est particulièrement complexe et mobilisera l'énergie de tous les acteurs de nos centres de formation professionnelle.

L'année 2010 a également vu l'installation d'une communauté de pratique on line, contenant une banque de données utiles tant au personnel de Siréas/Sasb/Fae qu'à toute personne externe intéressée. Le contenu de la banque de données est appelé à se développer au cours des années qui suivent. À l'heure de l'informatique et des technologies de la communication, il était nécessaire de mettre en ligne le patrimoine d'expériences, de connaissances et de savoirs acquis par nos différents services, que ce soit au niveau juridique, social, pédagogique ou en éducation permanente.

Enfin, un système « Intranet » est opérationnel depuis cette année. Il s'agit d'une base de données à l'usage exclusif des assistantes sociales du SASB et des juristes de Siréas. Elle contient les données individuelles et confidentielles des personnes qui consultent ces services, ce qui permet aux assistantes sociales et aux juristes de travailler en réseau pour le traitement des dossiers. Les avantages sont surtout la facilité et la rapidité d'accès aux dossiers individuels, la compilation des statistiques et le relevé des tendances. Il y aura en plus un ensemble d'informations utiles : lettres types, précisions juridiques utiles pour la

rédaction des recours et des interventions dans des institutions diverses.

PROJETS SPÉCIFIQUES

Les projets européens

Deux projets européens dont Siréas est partenaire ont commencé leurs travaux en 2010. Tous deux ont pour promoteur une école secondaire supérieure en Italie :



1. Le projet « Galaxies », projet Leonardo de transfert du précédent projet Galaxy (2006-2008), réunit des écoles et organismes d'Italie, de Finlande, de Turquie et de Belgique. L'objectif est d'améliorer et d'adapter à ces pays le CD Rom didactique produit par le premier projet et contenant des techniques d'animation de groupe destinées à des activités d'orientation et d'aide à l'élaboration d'un projet professionnel. L'objectif spécifique de cet outil est de sensibiliser à la problématique du genre dans l'orientation professionnelle des jeunes. Il sera mis à la disposition des services d'orientation professionnelle et de toute activité visant à aider les femmes à poser des choix de vie professionnelle librement, en dehors de tout préjugé ou stéréotype sexiste.



2. Le projet « Reload » est également un projet Leonardo de transfert d'un projet précédent. À la base il s'agit d'un modèle de réinsertion scolaire de jeunes en décrochage dans l'enseignement secondaire, conçu en Italie et impliquant divers acteurs institutionnels. Le partenariat comprend des organismes et écoles d'Italie, d'Espagne, de Tchéquie et de Belgique. Grâce à l'expérience du projet « T-Forever », du fonctionnement de l'ISP en général et surtout de nos efforts de mise à

niveau et de lutte contre le décrochage des jeunes en formation, Siréas s'intègre efficacement dans ce projet européen.

L'évaluation EFQM

Débutée en juin 2009, la démarche d'évaluation de la qualité dans les centres de formation professionnelle de Siréas/FAE selon la méthode EFQM (European Foundation for Quality Management), s'est poursuivie pendant toute l'année 2010. Au départ d'une auto-évaluation par questionnaire, trois projets d'amélioration ont été définis et mis en œuvre par le personnel : Amélioration de la communication interne ; Réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès du personnel et des stagiaires ; Mise au point d'un Tableau de Bord. Le 14 mars 2011, ce travail fera l'objet d'une validation par un expert externe qui jugera si Siréas mérite le label de « Committed to Excellence » (Engagé vers l'Excellence). L'évaluation EFQM avait été prévue dans le projet « T-Forever » introduit au Fonds Social Européen en 2007 pour la programmation 2008-2013 de nos formations professionnelles.

Le projet « État des lieux sur l'accès aux formations du secteur associatif « ISP »

Enfin, dans le cadre de l'année européenne de lutte contre la pauvreté, Siréas a mené une réflexion sur l'accès aux formations professionnelles dans le secteur associatif de l'ISP à partir d'une enquête par questionnaire et d'un Focus Group. Ce projet a été financé par la Direction Ressources Humaines et Égalité des chances du Ministère de la Région Bruxelloise. Nous avons été menés à la conclusion que, au-delà des jeunes qui ne sont pas toujours très motivés pour se former davantage, et qui doivent être soutenus dans l'élaboration d'un projet professionnel et

de vie, il y a aussi tous ceux qui ne demandent qu'à pouvoir accéder à une formation en vue d'un emploi. Ils n'ont pas de temps à perdre et l'ISP leur offre l'avantage d'une pédagogie adaptée et relativement accélérée puisque les cours se donnent le jour et à plein temps. Dans les deux cas, le dispositif ISP est très utile mais doit être amélioré sur plusieurs points. Le dispositif ISP ressemble à un labyrinthe avec des chemins sans issue, voire avec de la dispersion, surtout au niveau des formations de base. Notre enquête a mis en évidence la nécessité d'une plus grande complémen-

tarité et collaboration entre les différentes actions au sein de l'ISP, en particulier au niveau de la réorientation des candidats ne pouvant pas être inscrits en raison du manque de connaissance de base.

Le projet « Parcours 60 »

Le projet de lutte contre la pauvreté introduit par le CPAS d'Ixelles, financé par le Ministre bruxellois B. De Lille et dont Siréas était partenaire s'est achevé fin 2010. Les résultats sont repris dans le présent rapport d'activité.



Photo © Laurence Bodart

SASB

LE SERVICE D'ACTION SOCIALE BRUXELLOIS

Avec le soutien du Ministère
de la Région Bruxelloise –
COCOM



LE SERVICE SOCIAL

*Permanences du lundi au vendredi de
8h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30*

Par le biais du travail social individuel, les permanences sociales visent à établir une relation de confiance dans le respect de la confidentialité et à résoudre les problèmes administratifs, sociaux et juridiques qui se présentent.

Nous avons traité cette année 2355 dossiers pour des personnes de 98 nationalités différentes. Les 10 pays d'origine les plus représentés sont : le Maroc (415), la République Démocratique du Congo (400), le Cameroun (132), la Guinée (123), la Belgique (117), l'Algérie (116), la Mauritanie (92), le Togo (62), l'Angola (52) et le Rwanda (48).

Répartition

Afrique	1722
Asie	290
Europe	255
Amérique latine	88
TOTAL	2355

Ces 2355 dossiers totalisent 3219 demandes réparties comme suit :

DROIT DE SEJOUR	
Demande d'asile politique ou de protection subsidiaire	101
Demande ou suivi de régularisation de séjour art 9 bis	1350
Demande ou suivi de régularisation de séjour art 9 ter	254
Demande de séjour à la commune (études, regroupement familial, travail)	401
Demande de visa	170
Intervention auprès du Médiateur fédéral	28
Information sur le mariage d'un non résident	17
AUTRES DEMARCHES	
Problèmes liés au travail ou au permis de travail	126
Sécurité sociale	64
Problèmes financiers	198
Logement	120
Naturalisation	104
Santé	73
Insertion Socio-Professionnelle	29
Demande de Test ADN dans le cadre du regroupement familial	115
Divers	69
TOTAL	3219

Les nombre de demandes de régularisation de séjour sur base des articles 9bis et 9ter est en majorité lié aux dossiers introduits fin 2009 dans le cadre des mesures de régularisation prises par le gouvernement en

juillet 2009. Le suivi de ces dossiers consiste à prendre contact avec l'Office des Étrangers ainsi qu'avec l'Administration Communale afin de s'assurer que la procédure se déroule le mieux possible.

Ainsi en 2010, nous sommes intervenus 1201 fois auprès de l'Office des Étrangers et 181 fois auprès de l'Administration Communale, par courrier, par téléphone ou par fax.

LE SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL

Le Service Social International, dont SASB est la branche belge, est actif dans 140 pays. Dans ce cadre, nous avons traité 89 dossiers en 2010, dont :

- 41 dossiers d'enfants dont les parents séparés vivent dans des pays différents : autorité parentale, droit d'hébergement, droit de garde et/ou de visite, médiation, déplacement illicite, rapt parental ;
- 5 demandes de protection d'un enfant: mineur non accompagné, famille d'accueil, prise en charge par un membre de la famille, mauvais traitement ;
- 21 demandes de recherche d'origine (recherche de parents biologiques) et de rétablissement de contacts entre membres d'une famille séparée pour des raisons diverses ;
- 6 demandes dans le cadre d'une reconnaissance de paternité;
- 16 demandes diverses: demandes d'obtention d'actes (acte de naissance, casier judiciaire), question en matière de visa, de droit familial...

L'action au sein du SSI va dans les deux sens : soit nous sommes sollicités par des membres du SSI à l'étranger en vue d'effectuer une enquête sociale en Belgique et de fournir des renseignements d'ordre social ou juridique, soit nous interpellons des correspondants à l'étranger afin de solliciter leur intervention. La ma-

ajorité des enquêtes du Service Social International sont sollicitées par les tribunaux afin de pouvoir évaluer la situation sociale et de pouvoir juger en sauvegardant l'intérêt supérieur de l'enfant, conformément à la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants (1980) et au Règlement n° 2201/2003 du Conseil européen relatif aux décisions en matière matrimoniale et de responsabilité parentale.

Pays concernés	Nombre de dossiers
Portugal	14
Allemagne	9
Hollande	9
France	7
Angleterre	7
USA	5
Canada	4
Espagne	4
Australie	3
Italie	2
Suisse	2
Pologne	2
RDC	2
Corée du Sud	2
Afrique du Sud	2
Grèce	2

Un dossier a été traité avec chacun des pays suivants: Chili, Danemark, Dubai, Guinée, Inde, Irlande, Malte, Maroc, Norvège, Roumanie, Thaïlande, Turquie et un dossier était commun à la Hongrie et aux USA.

Recherche – action sur les collaborations en Flandres et en Wallonie

Vu la difficulté d'assumer les nombreuses enquêtes sociales et visites dans les différentes régions du pays, la COCOM nous

avait accordé une subvention afin de pouvoir développer sur une période de trois ans un ensemble de collaborations avec des organismes capables de prendre en charge les différentes missions du SSI, tandis que le SASB continue à s'occuper des activités à Bruxelles et des contacts avec les organismes dans les pays étrangers. Cette recherche s'est terminée en 2010.

Dans ce cadre, des collaborations efficaces se sont établies avec :

- En Wallonie : Cinq Services d'Aide à la Jeunesse en Wallonie (Charleroi, Liège, Nivelles, Arlon et Eupen)
- En Flandres : le Comité voor Bijzondere Jeugdzorg d'Anvers, le Protestants Sociaal Centrum d'Anvers, le Centrum voor Leerlingenbegeleiding de Roeselaer et le Sociale Dienst voor Vreemdelingen d'Ostende.

Toutefois, depuis 2010 nous avons établi une relation étroite avec les Maisons de Justice (section Missions civiles) qui, sur base du Texte de vision des missions civiles des Maisons de Justice 1, peuvent être mandatées par le SASB pour effectuer des enquêtes pour autant que les questions posées par ces enquêtes entrent dans leurs attributions. SASB de son côté reste responsable des relations internationales avec les différentes branches du SSI. Deux réunions en 2010 ont permis de mettre en place cette collaboration.

L'AIDE AUX JUSTICIABLES

*Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 ;
et les lundi, mardi et vendredi de 14h00 à 17h30.*

L'aide sociale aux justiciables s'adresse tant aux détenus qu'aux ex-détenus, qui sont de plus en plus nombreux à s'adresser à nous. En 2010, nous avons été consultés par 285 personnes, dont 179 nouveaux

dossiers et 106 dossiers ouverts l'année précédente. 126 dossiers ont été clôturés au cours de l'année.

Nous intervenons à la demande des détenus eux-mêmes, que ce soit via les billets déposés dans notre casier au sein des établissements pénitentiaires, via un courrier ou par l'intermédiaire d'un membre de la famille ou d'un assistant social.

Nous proposons aux détenus un espace de parole « neutre » leur permettant d'exprimer plus librement les problèmes qu'ils rencontrent. Cela leur permet de rester en contact avec le monde extérieur, de réduire leur sentiment d'isolement et d'être aidés à résoudre certaines de leurs difficultés.

Les ex-détenus quant à eux sont aidés à partir de la permanence sociale de la rue du Champ de Mars. La majorité d'entre eux ne sont pas en ordre de permis de séjour et nous examinons quelles sont les démarches possibles. Les autres ont des difficultés administratives diverses : réinscription à la commune, à la mutuelle, recherche de logement, CPAS, ...

Les 285 dossiers traités représentent 408 demandes d'intervention. Celles-ci concernent surtout le droit de séjour (59,56%) mais il y a aussi la santé, le logement, le retour volontaire vers le pays d'origine, etc.

Type de demandes sociales	Nombre	%
Séjour	243	59,56%
Famille	27	6,62%
Ré/Insertion sociale et professionnelle	20	4,90%
Logement	20	4,90%
Santé	11	2,70%
Réhabilitation	4	0,98%
Divers	83	20,34%
Total	408	100,00%

SIRÉAS

LE PROJET « PARCOURS 60 »

En 2010, Sireas a accueilli au total 52 personnes sous contrat Art 60, en provenance des CPAS d'Anderlecht, de Bruxelles, d'Ixelles, de Jette, d'Evere, de Schaerbeek, de Saint-Gilles, de Woluwe-St-Lambert et de Gand. 21 personnes ont terminé leur contrat au cours de l'année. Nous avons donc 31 postes pour des personnes mises à notre disposition par les CPAS.

Nous avons visé les objectifs du projet « Parcours 60 » introduit fin 2009 par le CPAS d'Ixelles en partenariat avec Siréas dans le cadre de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, à savoir :

- Fournir l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle positive afin de trouver un emploi.
- Assurer un accompagnement individuel et un plan de formation personnalisé.

Cet accompagnement individualisé se concrétise par :

- le choix judicieux de la fonction à occuper par chaque personne sous contrat Art. 60, y compris au moyen de la mobilité interne, pour que cette fonction soit valorisante,
- une bonne intégration du travailleur dans l'équipe où il est placé en favorisant une attitude participative du personnel dans l'encadrement du travailleur,
- un temps de formation de deux demi-jours par semaine pour un renforcement des compétences professionnelles,
- du temps disponible pour la recherche d'un emploi durable.

Les formations

Au cours de l'année, 22 personnes sous contrat Art 60 se sont engagées dans une formation, soit en cours du jour, soit en soirée, à raison de 2 demi-journées par semaine, dans les domaines suivants : Informatique-bureautique (7 personnes),

Français (5), Gestion (3), Néerlandais (2), Certificat d'Aptitude Pédagogique (1), Anglais (1), Communication & Gestion de Projet (1), Coopération Internationale et Développement (1), Cuisine (1)

D'autre part, 4 personnes ont décidé d'entreprendre une formation à la fin de leur contrat.

Les projets personnels

8 personnes ont préféré s'investir dans un projet qui leur est personnel. Ils ont une longue expérience professionnelle derrière eux, qu'ils veulent retrouver tout en l'améliorant. Nous accordons une importance particulière aux divers projets qui tiennent à cœur à certains travailleurs.

Synthèse

sous contrat à la fin de l'année		31
en formation	22	
en Recherche Active d'Emploi	1	
poursuivent un projet personnel	8	
Sorties en 2010		21
ont trouvé du travail	7	
sont inscrits au chômage (dont 4 en formation)	14	
Total Art.60 en 2010		52

Le bilan du projet pilote « Parcours 60 » est dans l'ensemble très positif, grâce notamment à la bonne communication avec les CPAS. Certains éprouvent encore des difficultés au niveau social et/ou administratif ou physique. Il faut tenir compte des activités qu'ils sont capables de faire. Nos assistantes sociales sont là pour les aider. Nous essayons de communiquer le plus possible avec les agents d'insertions des 9 CPAS sur les diverses difficultés que les personnes sous contrat Art. 60 peuvent rencontrer.

LES ACTIONS DE COHÉSION SOCIALE

Le projet de Cohésion sociale agréé par la Région bruxelloise se réalise à travers les cinq implantations de Siréas (Bruxelles Nord-Est, Anderlecht, St Gilles, Ixelles et Molenbeek). Pour l'accompagnement des primo-arrivants, les animatrices se déplacent dans toute la région et sont actives dans tous les centres.

Ces actions ont pour objectif de réduire la marginalité et l'exclusion en offrant un appui et des conseils juridiques aux immigrants et réfugiés pour les aider à sortir de la zone de non-droit où ils sont relégués. contribuer à l'intégration socioculturelle par des activités concrètes fondées sur le principe d'un support socioculturel facilitant l'intégration dans le pays d'accueil.

LE SERVICE JURIDIQUE

Consultations tous les jours, sur rendez-vous sauf urgence.

Avec le soutien de la
Région Bruxelloise –
COCOF



Le service juridique occupe deux juristes à plein temps. Spécialisé en droit des étrangers, l'action principale du service est l'information et l'assistance juridique aux primo-arrivants dans leurs démarches

administratives (asile politique, régularisation, regroupement familial, ...). Une bonne part de l'activité a été consacrée au suivi des demandes de régularisation introduites fin 2009 sur base de l'instruction ministérielle du 19 juillet 2009. Le nombre de dossiers traités en 2010 s'élève à 514.

Ce service a aussi pour ambition d'analyser, voire de contester les textes proposés par le législateur européen et fédéral dans le domaine du droit des étrangers, sur base de la jurisprudence des cours et tribunaux internationaux, européens et nationaux, et ce afin de pouvoir conseiller au mieux les personnes qui s'adressent à notre service.

Enfin, l'analyse continue et la recherche en droit des étrangers, toujours en évolution, font l'objet d'une mobilisation constante. Notre expertise est d'ailleurs mise au profit d'autres associations ou services sociaux (tels que les CPAS, par exemple), qui nous consultent régulièrement.



Les 514 dossiers représentent 1318 demandes qui se répartissent comme suit :

DROIT DE SEJOUR	
Demande d'asile politique ou de protection subsidiaire	52
Suivi de régularisation art 9 bis	507
Suivi de régularisation art 9 ter	136
Séjour à la commune (études, regroupement familial, travail)	221
Demande de visa	36
Intervention auprès du Médiateur fédéral	41
Mariage d'un non résident	8
AUTRES DEMARCHES	
Permis de travail	16
Aide sociale et aide médicale urgente	23
Logement	21
Santé	29
Demande de test ADN	8
Divers	220
TOTAL	1318

L'ACTION SOCIOCULTURELLE

1. L'alphabétisation et les cours de français

Débutants: lundi et jeudi de 9h20 à 12h.

Niveau moyen: mardi et vendredi de 9h20 à 12h.

Niveau avancé : lundi de 13h30 à 16h30 et mercredi de 9h20 à 12h.

Les cours de français langue étrangère se donnent à raison de 18h par semaine et s'adressent à un public de demandeurs d'asile, de réfugiés reconnus et d'immigrés ayant obtenu la nationalité belge, habitant en Région bruxelloise. Tous les groupes sont mixtes. Cette année nous avons accueilli 14 hommes et 36 femmes.

Origine des participants	
Proche Orient	17
Ex-URSS	4
Asie	4
Union européenne	7
Amérique latine	5
Afrique	13
Total	50

2. Les actions d'intégration socioculturelle

Cette année, 450 personnes ont été aidées ou accompagnées dans le cadre de l'action spécifique d'intégration des communautés immigrées, notamment :

- Actions interculturelles : repas multiculturels avec des plats africains, sud-américains, arméniens, turcs, syriens et chinois, agrémentés de musiques traditionnelles, dans un esprit d'ouverture, de tolérance et de rencontre de personnes de différentes origines.
- Actions intergénérationnelles : actions de médiation en vue d'éviter la fracture familiale en cas de conflits liés à une adaptation différente des enfants et des parents à la culture du pays d'accueil.
- Actions individuelles d'accompagnement et d'interprétariat dans les hôpitaux, les administrations et les écoles et visites aux malades et aux familles en difficulté.



L'ÉDUCATION PERMANENTE

Avec le soutien du Ministère
de la Communauté française,



Lieux des activités : Molenbeek, Ixelles,
St Gilles, Bruxelles Ville, Anderlecht,
Namur, Liège.

Les actions d'Éducation Permanente s'inscrivent « dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire qui favorise la rencontre entre les cultures par le développement d'une citoyenneté active et critique et de la démocratie culturelle ». (Décret du 17 juillet 2003 sur l'Éducation Permanente)

ACTIONS DE L'AXE 1 DU DÉCRET « *Participation, éducation et formation citoyenne* »

L'année 2010 a été marquée par l'engagement de deux nouvelles animatrices dans notre antenne namuroise. Elles y ont développé des nouveaux partenariats et de nombreux nouveaux projets : théâtre action, table de discussions pour les demandeurs d'asile, espaces de paroles pour les femmes, salons ciné-flexions, etc.

Pour les actions de l'axe 1, les thématiques sont :

1. L'intégration dans le milieu de vie
2. Le développement de la citoyenneté belge et européenne
3. La lutte contre les inégalités de droit et les conflits qui en résultent
4. La santé et la diversité des cultures

Statistiques des activités 2010

	Nombre d'activités	Nombre de participants	Nombre d'heures
Activités grand public			
Thématique 1	5	571	17
Thématique 2	13	681	35.5
Thématique 3	6	99	13.5
Thématique 4	5	153	11
Total	29	1504	77

Activités régulières			
Thématique 1	306	3236	699
Thématique 2	179	2048	395
Thématique 3	67	802	168
Thématique 4	32	380	66
Total	584	6466	1328
Événements			
Thématique 1	8	1156	25
Total général	621	9126	1430

À noter en particulier :

Les deux grands événements

1. Let's Art Belgique-Afrique , du 24/11 au 17/12/2010 : convaincus que les migrations ont enrichi notre patrimoine culturel, nous avons proposé un mois d'activités (table ronde, concerts, film) pour mettre en avant l'apport de la communauté africaine dans le patrimoine culturel belge.

2. Projet Nentori à Namur : ensemble d'activités du 25/10 au 28/11/2010. Au programme du festival : des concerts, une exposition, une soirée de poésies, un film, des débats sur les thèmes des Balkans et de la découverte de l'autre.

Par ailleurs, nous avons conclu un nouveau partenariat avec le VIDEP (Centre Vidéo Éducation Permanente) et la Maison de quartier Buanderie. Dans le cadre du Fonds d'impulsion à la politique des immigrés, nous avons rentré un projet visant à proposer au public de la maison de quartier Buanderie un atelier vidéo. Nous avons appris en décembre 2010 que notre candidature était acceptée. L'atelier a débuté en février 2011. Il s'agit d'un atelier d'expression vidéo autour de l'histoire des lieux culturels aux alentours de la Maison de quartier Buanderie. Cet atelier sera l'occasion pour le public qui fréquente la maison de quartier Buanderie (personnes âgées, migrants, hommes et femmes originaires du quartier) de se rencontrer, de se mélanger et de découvrir ensemble l'histoire culturelle du quartier.



ACTIONS DE L'AXE 3.2 DU DÉCRET : *Rédaction d'analyses et études*

Cette année encore nous nous sommes armés de nos plumes pour dénoncer certaines situations inacceptables et/ou pour faire part de nos réflexions sur le monde. Bien que nous n'ayons pas été reconnus par la Communauté française pour cette action, celle-ci nous semble en effet relever de nos missions. C'est la raison pour laquelle nous avons introduit un recours en Conseil d'État contre cette décision. Ces écrits permettent en effet de contribuer à la prise de conscience des enjeux sociaux et politiques qui déterminent la participation active de tout citoyen dans une société démocratique. Ainsi, réparties en 5 rubriques (Monde et Droits de l'Homme, Économie, Cultures et culture, Migrations, Société).

Nos publications pour l'année 2010 sont les suivantes :

1. Quel type d'intégration par la langue pour les primo-arrivants en Belgique ?
2. La prise en charge des détenus déficients mentaux.
3. FMI, Banque Mondiale et (manque de) volonté politique ?...
4. Santos sur les traces d'Uribe : de bon augure pour le peuple colombien ?
5. De Copenhague à Cancun en passant par Cochabamba...

6. L'insertion socio-professionnelle : comment lutter contre le décrochage ? Quelles sont les politiques mises en place ?
7. France : le débat sur l'identité nationale : un débat dangereux ou constructif ?
8. Les Balkans d'hier, de nos jours, de demain : recomposition et décomposition !
9. Comment concilier cohésion sociale d'un État et la reconnaissance des minorités ethniques et religieuses ?
10. La preuve d'identité dans le cadre d'une demande de régularisation : de l'approche légale à l'approche jurisprudentielle
11. Le droit de manifester en péril
12. D'Hiroshima vers un monde sans armes nucléaires
13. Facebook : une ouverture sur le monde à moindre coût ?
14. La migration des subsahariens vers l'Europe via le territoire nord-africain comme espace de transit
15. La médiation : un premier pas pour la résolution du conflit Russo-Tchéchène...
16. La problématique des grèves dans les prisons belges : est-ce une violation délibérée de l'Etat belge au regard de ses obligations internationales ?

Toutes les publications sont présentées sur notre site www.sireas.be et peuvent être téléchargées gratuitement. Elles sont également disponibles en version papier sur simple demande.



LA PRÉVENTION IST/SIDA

Avec le soutien du Ministère
de la Communauté Française.



Le diagnostic d'infection par le VIH a été posé chez un total de 23.438 personnes en Belgique entre le début de l'épidémie et le 31 décembre 2009. En 2009, 1135 infections par le VIH ont été diagnostiquées en Belgique. Le nombre de patients suivis s'est accru de 9 % par rapport à fin 2008. C'est au cours de la période 2003-2009 qu'on a enregistré le plus grand nombre de nouveaux diagnostics VIH par an depuis le début de l'épidémie. Les contacts hétérosexuels restent le mode de transmission le plus fréquemment rapporté (50,3 % des diagnostics en 2009, et cela concerne largement les migrants).

Lors des ateliers des Stratégies Concertées la problématique a été définie comme suit par les participants : « Le public migrant est un public hétérogène, notamment sur les plans de la trajectoire, de la durée de séjour, du statut administratif (permis de séjour ou non) et de l'origine. Il est caractérisé par une incidence (nombre de nouveaux cas) et une prévalence (proportion de personnes atteintes) élevées du VIH, par un accès tardif au dépistage et par un accès difficile aux soins, à l'aide sociale et à la prévention. Il cumule diverses vulnérabilités, dues entre autres au dispositif d'accueil des étrangers (notamment en matière de santé et de VIH), aux discriminations internes aux communautés de vie, au racisme de la population gé-

nérale et aux difficultés d'intégration dans un contexte culturel nouveau ».

Les migrants font donc bien partie des groupes les plus touchés et les plus vulnérables à l'infection au VIH/Sida. L'objectif général de nos activités est d'améliorer la santé de la population migrante par la réduction de la vulnérabilité face au VIH/SIDA et aux autres IST. Et de renforcer les communautés en ce qui concerne la prise en charge de leur propre santé et l'accès aux soins.

LES STRATÉGIES D'ACTION

Nous assurons la production et la diffusion de matériel didactique (ex. brochure de prévention « Le sais-tu » en 16 langues) et l'organisation de séances de prévention adaptées aux réalités linguistiques et culturelles des différentes communautés. La diffusion est assurée par des actions menées directement sur le terrain ainsi que par la mobilisation de relais et la décentralisation via les Centres Locaux de Promotion de la Santé (CLPS), les centres d'accueil pour réfugiés, etc. Cette année, environ 500 personnes ont été sensibilisées par les animations formelles dans des lieux spécifiques (centres d'accueil pour réfugiés, maisons de jeunes, etc.) et environ 5000 personnes ont été touchées lors d'activités grand public (festival Couleur Café, Bruxelles Les Bains, cafés/bars, etc.)

Nous assurons aussi la formation de relais professionnels, essentiellement des équipes médicales, paramédicales et sociales

qui travaillent avec un public composé de migrants (603 personnes formées cette année). La formation aborde la diversité culturelle en lien avec la santé et la sexualité. Nous assurons également la formation des « relais de santé communautaires » qui diffusent les informations au sein des communautés auxquelles elles appartiennent.

Nous avons développé des actions collectives à destination des personnes vivant avec le VIH : ateliers d'expression artistique, ateliers cuisine, séjour résidentiel, sorties culturelles, soupers.

Par son appartenance en tant que leader ou membre de différents réseaux à l'échelle européenne, notre service participe à la réflexion sur les liens entre le Sida et la migration, d'un point de vue social, politique et sanitaire. Nous organisons des journées

d'échange et de réflexion, participons à des colloques et des conférences.

« WORLD COLLECTION – COOL AND SAVE »

Nous avons lancé cette année la nouvelle campagne préservatif « World Collection » Cool and Save. Dans cette campagne nous avons tenu compte des remarques faites lors de l'évaluation en proposant six visuels rappelant les différentes régions du Monde. Nous avons produit 90.000 pochettes. Cette campagne consiste en une distribution des pochettes contenant un préservatif, des informations d'utilisation et des informations de base sur le VIH/SIDA. Elle vise à sensibiliser à la prévention du sida et des IST, à favoriser l'accès aux préservatifs.



SIRÉAS/FAE

LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Cette partie de nos activités évolue constamment non seulement parce que le Fonds Social Européen exige de l'innovation tous les cinq ans, mais aussi parce que nous voulons que nos stagiaires atteignent les meilleurs résultats possibles et puissent poursuivre en Promotion Sociale avec succès et/ou trouver rapidement du travail. Par ailleurs nous nous sommes donnés pour objectif de pouvoir augmenter le nombre de stagiaires par classe d'ici 2012.



LE PROJET

« SYDONIE »

Cours de français technique orienté métiers

Le projet SYDONIE (= Système Didactique Orienté vers les Nouvelles Initiatives Éducatives) offre une formation accélérée de trois mois en français technique de base pour les candidats dont la connaissance du français et le vocabulaire technique sont insuffisants pour entreprendre une formation professionnelle avec succès. Ces formations réduisent les risques de démotivation, de découragement et de décrochage et augmentent les chances de réussite de tous les stagiaires en garantissant des classes plus homogènes. Les cours se donnent à raison de 30h/semaine et sont axés sur les métiers que les stagiaires ont l'intention d'apprendre. Cette initiative est entièrement à charge de Siréas, sans soutien des pouvoirs publics.

Résultats 2010

23 personnes ont été inscrites dans les trois modules organisés en 2010, dont 20 ont achevé et réussi la formation. Parmi ceux-ci :

- 6 poursuivent une formation technique au Centre des Étangs Noirs

- 1 a entamé une formation en plomberie au centre « Bonnevie ».
- 3 poursuivront la formation en plomberie aux Étangs Noirs en septembre 2011
- 4 vont entamer une formation de base
- 4 ont trouvé un emploi
- 2 ont entamé une recherche active d'emploi

LE PROJET

« T-FOREVER »

Avec le soutien du Fonds Social Européen, de la COCOF et d'Actiris.

Les formations professionnelles de Siréas/FAE, agréées par Bruxelles Formation, sont des formations non formelles en ce sens qu'elles ne peuvent pas donner lieu à une certification. Grâce à un programme ciblé, le projet T-Forever (Transversalité – Formation – Évaluation – Érudition) offre la possibilité de poursuivre en Promotion Sociale et ainsi d'accéder à une certification et à une formation « tout au long de la vie », conformément aux recommandations européennes issues de la Stratégie de Lisbonne.

Dans l'enseignement de Promotion Sociale, les partenaires du projet sont :

1. pour la mécanique et l'électricité : les Arts et Métiers - Institut de Mécanique, d'Électricité et de Radio-Télévision, Bruxelles
2. pour la plomberie : les Arts et Métiers – Cours Industriels, Bruxelles
3. pour la menuiserie : l'Université du Travail à Charleroi – IETS-PS
4. pour le bâtiment : l'institut Cardinal Mercier, Schaerbeek
5. pour la bureautique : l'IEPS de la Communauté Française, Mouscron-Cominnes
6. pour l'Horeca : l'Institut Roger Lambion – CERIA, Anderlecht
7. pour la Confection Textile (asbl FAE) : les Arts et Métiers – Institut de la Parure et de l'Habillement, Bruxelles.

Toutes les formations de Siréas/FAE comprennent :

- Une formation professionnelle : 36h/semaine, à raison de 40 semaines/an, dont 24h/semaine de formation technique et 12h/semaine de cours généraux (français, mathématiques, informatique, néerlandais, insertion socioculturelle, insertion socioprofessionnelle)
- Un stage en entreprise, en fin de formation : 152h/an/stagiaire,
- Une guidance et un suivi d'insertion socioprofessionnelle
- Un suivi social en cas de poursuite de la formation en Promotion Sociale

Les compétences transversales visées dans toutes les formations sont :

- Compétence n°1 : Savoir analyser.
- Compétence n°2 : Savoir entrer en relation
- Compétence n°3 : Savoir affronter

LA MÉCANIQUE

Objectif : Aide Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires

À l'issue de la formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 5 UF (Unités de Formation) en Promotion sociale. Il leur reste 6 UF à suivre en Promotion Sociale pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaire » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Supérieur de Promotion Sociale).

L'ÉLECTRICITÉ

Objectif : Aide électricien en installations domestiques

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 3 UF en Promotion sociale.

Il leur reste 4 UF à suivre en Promotion Sociale pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « Monteur-câbleur en électricité du bâtiment » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Inférieur de Promotion Sociale).



LA MENUISERIE

Objectif : Aide menuisier

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 5 UF en Promotion sociale. Il leur reste 4 UF à suivre en Promotion Sociale pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « Ouvrier menuisier » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Inférieur de Promotion Sociale).

LA PLOMBERIE SANITAIRE ET CHAUFFAGE

Objectif : Aide Monteur Sanitaire et chauffage

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 7 UF en Promotion sociale. Il leur reste 7 autres UF à suivre pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « Monteur en sanitaire et chauffage » (correspondant au Certificat de qualification de « Monteur en sanitaire et chauffage » délivré à l'issue d'une 6^e année professionnelle de qualification).



LE BÂTIMENT

Objectif : Ouvrier Maçon

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter toutes les UF en Promotion sociale ainsi que l'épreuve intégrée, pour obtenir un Certificat de Qualification de « Ouvrier maçon » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Inférieur de Promotion Sociale).



LA BUREAUTIQUE

Objectif : Employé(e) de services polyvalent(e)

À l'issue de la formation, les stagiaires sont présumé(e)s aptes à présenter les épreuves de toutes les Unités de Formation (UF) ainsi que l'épreuve intégrée de la section « Employé(e) de services » en vue de l'obtention du Certificat de « Employé(e) de Services » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Supérieur de Promotion Sociale).

LA CONFECTION EN TEXTILE OU EN CUIR & DAIM (ASBL FAE)

Objectif : agent qualifié(e) en Confection Textile ou en Confection Cuir & Daim

Pour la confection Textile : à l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 4 UF en Promotion Sociale. Il leur reste une seule UF à suivre pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « Technicien(n)e en Habillement » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Supérieur de Promotion Sociale).

Pour la confection Cuir & Daim : il n'existe pas de formation en Promotion sociale en Communauté française. FAE est le seul centre de formation pour le travail du cuir en Communauté française.



L'HORECA

Objectif : Restaurateur – Métiers de la salle et de la cuisine

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 4 UF en Promotion Sociale. Il leur reste 5 UF à suivre pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « Restaurateur » (correspondant au Certificat de Qualification de « Restaurateur » délivré à l'issue d'une 6^e année professionnelle de qualification).



SYNTHESE DES RÉSULTATS DU PROJET T-FOREVER (SIRÉAS + FAE)

Évaluation des stagiaires par les formateurs de Siréas :

82 stagiaires sur 94 ont terminé l'année avec fruit, répartis comme suit : 33 aux Étangs Noirs, 20 en Bureautique, 15 en Horeca, 14 en Confection Textile et Cuir, soit un taux de 87,2 % de réussite.

Admissions en Promotion sociale : 76,7% des stagiaires ont été admis à poursuivre en Promotion Sociale, soit 69 stagiaires sur 90 (en décomptant les 4 stagiaires en Confection Cuir & Daim pour lesquels il n'existe pas de suite en Promotion Sociale).

Ces admissions sont réparties comme suit :

- Centre des Étangs Noirs : 100 % de réussite des épreuves organisées par la Promotion Sociale (33 sur 33), dont 13 y poursuivent effectivement leur formation au 31/12/2010.
Un stagiaire poursuit une formation dans une autre association du secteur ISP .
- Horeca : 80 % d'admissions en Promotion Sociale (12 sur 15), dont 10 y poursuivent effectivement leur formation au 31/12/2010.
- Bureautique : 18 stagiaires (90 %) ont réussi les épreuves de toutes les UF de la Promotion sociale. Parmi ces 18 stagiaires, 17 ont présenté l'épreuve intégrée en décembre 2010, dont 16 ont obtenu le « Certificat d'Employé(e) de Services spécifique à l'Enseignement Secondaire Supérieur de la Promotion Sociale ». 1 stagiaire a entamé ensuite en Promotion Sociale un bachelier en secrétariat.

- Confection Textile : 6 stagiaires se sont présentées et ont été admises, dont 4 y poursuivent effectivement leur formation au 31/12/2010.

SYNTHESE DES RESULTATS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (SIRÉAS + FAE)

Malgré la crise, nous avons enregistré 31 mises à l'emploi (CDI, CDD, Interim,...) dont 14 femmes et 17 hommes

NOUVEAUTÉS DANS LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

Les formations Textile et Cuir, Plomberie et Bâtiment ont obtenu en 2010 l'autorisation de Bruxelles Formation d'accueillir un plus grand nombre de stagiaires : 4 de plus en Textile, 3 en Plomberie et 3 en Bâtiment. Soit au total une augmentation de 10 stagiaires, accordée par Bruxelles Formation sur base de la qualité des formations et de l'infrastructure. Ce qui n'entraînera pas de surplus de financement mais aura pour avantage de pouvoir accueillir un plus grand nombre de jeunes qui veulent sortir de leur situation de marginalité. Cet objectif était inscrit dans le projet « T-Forever » introduit au Fonds Social Européen en 2008. Nous attendons en 2011 la notification de l'autorisation d'accueillir 2 stagiaires de plus en Bureautique et de 2 en Horeca.



CONCLUSION

Cette année encore les activités de Siréas ont été marquées par une activité croissante et par un effort d'innovation. Mais, état de crise oblige, le travail augmente non pas en raison de financements nouveaux mais parce qu'il faut répondre à des besoins accrus. Le personnel doit assumer la surcharge de travail et il le fait avec beaucoup de courage, bien que nous nous demandons combien de temps la politique de réduction des financements et d'augmentation des charges nous permettra de tenir.

La régularisation des personnes sans droit de séjour a exigé un travail intense. Environ 50 % des personnes qui avaient introduits une demande via notre service ont été régularisées et celles qui ont été refusées ont introduit un recours et attendent. D'autres ont été expulsés par avion sous escorte de la police et de fonctionnaires de l'agence de l'Union européenne, Frontex. Auront-ils une famille pour les accueillir et un morceau de pain pour se nourrir ? Subiront-ils des traitements inhumains et dégradants ? Seront-ils incarcérés ? Nous ne le saurons probablement pas.

Nous vivons une époque complexe et il n'est pas facile d'interpréter les signes du temps. Tous les chefs d'État nous parlent de reprise de l'économie mais les problèmes s'accumulent, le chômage et la pauvreté augmentent. On parle de lutter contre la faim mais de plus en plus de peuples sont confrontés à la misère et les terres qui leur permettaient de vivre sont expropriées, vendues à des grandes puissances ou à des multinationales.

On parle de la paix mais les menaces de guerre ne font que se développer. En Afrique subsaharienne, en Afrique du Nord, au Moyen Orient, les guerres se développent à tel point que certains historiens et journalistes se demandent si nous ne sommes pas à l'aube d'une troisième guerre mondiale. Nous voyons tout cela à travers le petit écran comme un jeu vidéo avec des commentaires évoquant la victoire de la paix et de la démocratie. Mais il faudrait un jour permettre aux victimes d'exprimer leur souffrance et leur horreur de la guerre.

Où se situe l'immigration dans tout cela ? On parle d'arrivées massives et sauvages, les États s'inquiètent. L'Union européenne invite les États à respecter les droits de l'homme et à accueillir les réfugiés mais en même temps elle finance la flotte de son agence Frontex, qui sillonne la Méditerranée, participe aux refoulements et renvoie ceux qui échappent au naufrage vers des pays et des déserts où ils risquent de mourir de faim et de soif.

À l'aube du 3^e millénaire, ne pourrions-nous nous arrêter un instant et nous demander pourquoi un tel désastre, pourquoi tant de misère et de violence à côté de tant de richesses et de tant d'égoïsme ? Plutôt que l'exploitation des peuples et la guerre, pourquoi pas un élan de fraternité, de justice et de paix afin de construire un monde meilleur, un monde différent ? Un philosophe autrichien a dit « Autrefois le futur était meilleur, aujourd'hui le futur est inquiétant... ».

